



J O B A R D R A C I N G A C A D E M Y

RÈGLEMENT OFFICIEL

JOBARD Academy Series — Assetto Corsa EVO

Saison 1 · 2026 — Règlement sportif, technique & disciplinaire

Édition 1.0 · 24 mai 2026 · Réf. P1 — Tâche ClickUp 86c9cydhm

Document officiel — opposable à tout pilote engagé

contact@jobardgroupe.com · jobardgroupe.com

SOMMAIRE

Règlement Officiel

| | |
|--|----|
| I Titre I – Dispositions générales | 3 |
| II Titre II – Règlement sportif | 5 |
| III Titre III – Règlement technique | 8 |
| IV Titre IV – Discipline & arbitrage | 10 |
| V Titre V – Dispositions finales | 12 |
| A Annexes – Calendrier, points, pénalités | 13 |

Titre I – Dispositions générales

La JOBARD Academy Series est un championnat e-sport premium, ouvert et exigeant, organisé par la JOBARD Racing Academy sur Assetto Corsa EVO. Le présent règlement fait autorité et s'impose à tout pilote engagé.

Article 1 – Objet et champ d'application

Le présent règlement définit les conditions sportives, techniques et disciplinaires de la JOBARD Academy Series, Saison 1 (2026). Il s'applique à l'ensemble des pilotes engagés, à leurs équipages et à toute personne participant aux manches du championnat. L'engagement vaut acceptation pleine et entière du règlement.

Article 2 – Organisation et officiels

Le championnat est organisé par la JOBARD Racing Academy (JOBARD Groupe). L'organisation désigne les officiels suivants :

- La Direction de course : autorité sportive pendant les manches, applique les pénalités en course.
- Le Collège des commissaires : instruit les réclamations et prononce les pénalités post-course.
- Le Coordinateur technique : garant de la conformité du serveur, de la BoP et des réglages.

Les décisions des officiels sont souveraines dans les limites fixées par le présent règlement.

Article 3 – Définitions

| Terme | Définition |
|-----------|--|
| Manche | Épreuve d'un week-end de championnat (un vendredi), de type Sprint ou Endurance. |
| Sprint | Manche composée d'une qualification et de deux courses courtes. |
| Endurance | Manche composée d'une qualification et d'une course longue avec arrêt obligatoire. |
| Catégorie | Division de niveau du pilote : Platine, Gold, Silver ou Bronze. |
| BoP | Balance of Performance – équilibrage des voitures (lest, restricteur, etc.). |
| PI | Performance Index – indice de performance natif d'Assetto Corsa |

| Terme | Définition |
|-----------|--|
| | EVO. |
| DT | Drive-through – pénalité de passage par la voie des stands sans arrêt. |
| Stop & Go | Arrêt immobile chronométré dans le stand, puis reprise. |

Article 4 – Engagement et éligibilité

- Le championnat est ouvert à tous, sans sélection préalable. L'engagement est gratuit.
- Tout pilote doit disposer d'une copie légale d'Assetto Corsa EVO et du matériel permettant une participation stable (connexion, périphérique de pilotage recommandé).
- L'inscription s'effectue via les canaux officiels (procédure détaillée en P2) et impose la réalisation du temps de référence de catégorisation (Article 5).
- Tout pilote engagé doit rejoindre le serveur Discord officiel, support de communication et de la direction de course.

Titre II – Règlement sportif

Article 5 – Catégorisation des pilotes

À l'inscription, chaque pilote est affecté à l'une des quatre catégories selon son rythme, mesuré par un temps de référence (benchmark) réalisé sur un combo voiture/circuit imposé, exprimé en écart au temps de référence de la direction de course et pondéré par l'historique du pilote (Safety Rating interne).

| Catégorie | Écart au temps de réf. | Profil |
|----------------|------------------------|--|
| Platine | ≤ 100,5 % | Pilotes d'élite, rythme de référence. |
| Gold | 100,5 % – 102 % | Pilotes rapides et réguliers. |
| Silver | 102 % – 104 % | Pilotes intermédiaires en progression. |
| Bronze | > 104 % / nouveaux | Découverte et apprentissage. |

Chaque catégorie dispose de son propre classement et de ses podiums. Un classement scratch (toutes catégories) est tenu en parallèle.

- Anti-sandbagging : un pilote dominant manifestement sa catégorie (deux victoires de catégorie et rythme relevant de la division supérieure) est promu en cours de saison.
- La direction de course peut requalifier un pilote sur la base de la télémétrie MoTeC en cas d'écart manifeste entre catégorie déclarée et performance réelle.

Article 6 – Format de saison et calendrier

La Saison 1 comprend 8 manches disputées le vendredi soir, à 20h30 (heure de Paris, CET/CEST), du 4 septembre au 18 décembre 2026. Le format est mixte : 6 manches Sprint et 2 manches Endurance (mi-saison et finale).

| Manche | Date | Type | Statut |
|-----------|--------------------------|------------------|------------------------|
| R1 | Ven. 4 sept. 2026 | Sprint | Ouverture |
| R2 | Ven. 18 sept. 2026 | Sprint | — |
| R3 | Ven. 2 oct. 2026 | Sprint | — |
| R4 | Ven. 16 oct. 2026 | Endurance | Mi-saison |
| R5 | Ven. 6 nov. 2026 | Sprint | Reprise post-Toussaint |
| R6 | Ven. 20 nov. 2026 | Sprint | — |
| R7 | Ven. 4 déc. 2026 | Sprint | Avant-finale |

| Manche | Date | Type | Statut |
|--------|-------------------|-----------|--------|
| R8 | Ven. 18 déc. 2026 | Endurance | Finale |

Les circuits de chaque manche sont communiqués par l'organisation au plus tard à l'ouverture des essais de la semaine concernée (sélection arrêtée dans le cadre de la tâche P4).

Article 7 – Déroulé d'une manche Sprint

- Essais libres : ouverts sur le serveur durant la semaine ; warm-up le soir de la manche.
- Qualification : 15 minutes, format hotlap, détermine la grille de la Course 1.
- Course 1 : 25 à 30 minutes, grille issue de la qualification.
- Course 2 : 30 à 35 minutes, grille de départ = top 10 de la Course 1 inversé.
- Les deux courses attribuent des points (Article 9).

Article 8 – Déroulé d'une manche Endurance

- Qualification, puis une course unique de 75 à 90 minutes.
- Arrêt au stand obligatoire dans une fenêtre imposée (changement de pneus et/ou ravitaillement).
- Équipage de 1 ou 2 pilotes. En équipage à deux : pas de duo Platine + Platine ; un relais minimum est imposé au pilote le moins bien classé. L'équipage est classé dans la catégorie du pilote le mieux classé.

Article 9 – Système de points et classements

Les points sont attribués par course, au classement de catégorie comme au classement scratch, selon le barème de l'Annexe B (25 points au vainqueur, jusqu'au 15e).

- Pole position (par catégorie) : +1 point. Meilleur tour en course (top 10 de catégorie) : +1 point.
- Point de finisher : +1 point à tout pilote classé ayant parcouru au moins 75 % de la distance.
- Coefficient Endurance : points multipliés par 1,5 lors des manches R4 et R8.
- Joker : le plus mauvais résultat de manche de la saison est retiré du décompte final (1 joker).

Article 10 – Départage des ex æquo

En cas d'égalité au championnat : nombre de victoires de catégorie, puis de deuxièmes places, et ainsi de suite. Si l'égalité subsiste, le meilleur résultat obtenu lors de la finale (R8) départage les pilotes.

Titre III – Règlement technique

Article 11 – Voitures éligibles et équilibrage

Le championnat se court dans une classe unique de voitures de série à fort caractère sportif (« JOBARD Sport Series ») : des icônes (ex. Ferrari F40, Honda NSX, BMW M3) aux sportives modernes, réunies dans une fenêtre de performance resserrée.

- La liste définitive des modèles autorisés est arrêtée par l'organisation au build d'Assetto Corsa EVO retenu à la clôture des engagements et annexée au présent règlement.
- L'équité du plateau est assurée par la Balance of Performance (BoP) et le Performance Index (PI) ; l'organisation peut ajuster la BoP en cours de saison pour préserver l'équilibre.
- Tout pilote choisit un modèle éligible pour la saison ; les changements de modèle en cours de saison sont encadrés par l'organisation.

Article 12 – Réglages autorisés et interdits

- Réglages libres dans les limites offertes par le jeu pour le modèle retenu (suspensions, aéro, pression et choix des pneus, rapports, etc.).
- Le respect de la BoP imposée par le serveur (lest, restricteur) est obligatoire ; toute tentative de contournement entraîne l'exclusion.
- Les modifications de fichiers du jeu, mods non autorisés et exploits de toute nature sont strictement interdits.

Article 13 – Aides au pilotage

| Autorisé | Interdit |
|---|--|
| ABS et antipatinage (TC) au niveau réel de la voiture | Ligne de course idéale affichée |
| Embrayage automatique, anti-calage | Freinage automatique / assisté |
| Auto-blip / auto-lift selon la boîte | Direction assistée artificielle (steering help) |
| Boîte automatique tolérée en Bronze uniquement | Stabilité au-delà du réel, exploits ghost/téléport |

Article 14 – Serveur et exigences de connexion

- Les manches se déroulent sur le serveur auto-hébergé officiel (Assetto Corsa EVO, dedicated server).

- Le plateau est plafonné à la capacité maximale du serveur. Si l'affluence l'exige, un seul split additionnel peut être ouvert ; la répartition s'effectue selon le temps de référence.
- Une connexion stable est exigée. Un pilote dont les déconnexions répétées perturbent l'épreuve peut être écarté de la manche par la direction de course.
- La télémétrie MoTeC officielle peut être requise comme élément de preuve.

Titre IV – Discipline & arbitrage

Article 15 – Direction de course et commissaires

La direction de course arbitre les manches en temps réel et applique les pénalités en course. Le collège des commissaires instruit les réclamations et prononce les pénalités post-course. Les deux instances s'appuient sur le replay et la télémétrie MoTeC.

Article 16 – Pénalités en course

| Infraction | Sanction |
|--|--|
| Faux départ (jump start) | Drive-through (DT) |
| Excès de vitesse dans la pit-lane | Drive-through (DT) |
| Gain de position hors-piste | Rendre la position sous 2 tours, sinon +5 s |
| Contact responsable léger | +5 s |
| Contact responsable significatif | Drive-through (DT) |
| Mise hors course d'un adversaire | Stop & Go 10 s + retrait de points de permis |
| Non-respect des drapeaux bleus (attardé) | Avertissement, puis +5 s, puis DT |
| Conduite dangereuse / blocage volontaire | De DT à exclusion de la course |

Article 17 – Track limits

Les limites de piste sont gérées par le système automatique d'Assetto Corsa EVO. Trois sorties entraînent un avertissement officiel ; à la quatrième, un drive-through automatique est infligé. La récidive au-delà entraîne un retrait de points de permis (Article 19). En cas de litige, le replay et la télémétrie font foi.

Article 18 – Pénalités post-course

Après instruction, le collège des commissaires applique l'échelle de gravité suivante :

| Niveau | Sanction |
|--------|---|
| 1 | Avertissement (note au dossier) |
| 2 | +5 s au classement |
| 3 | +10 s / recul sur la grille de la course suivante |
| 4 | Pénalité équivalente drive-through (+30 s) |
| 5 | Disqualification de la course |
| 6 | Suspension d'une manche |

| Niveau | Sanction |
|--------|------------------------|
| 7 | Exclusion de la saison |

Article 19 – Permis à points

Chaque pilote dispose d'un capital de 12 points de permis sur la saison. Les infractions y prélèvent des points :

| Infraction | Retrait |
|--|-------------|
| Track limits – récidive au-delà des DT | -1 pt |
| Contact responsable léger | -1 pt |
| Contact responsable significatif | -2 pts |
| Mise hors course d'un adversaire | -3 pts |
| Conduite dangereuse | -4 pts |
| Comportement antisportif (piste / Discord) | -2 à -4 pts |

- À 0 point : suspension automatique de la manche suivante ; le capital est rechargé à 6 points après purge.
- Bonne conduite : +4 points restaurés après trois manches consécutives sans incident (plafond 12).

Article 20 – Code de conduite du pilote

- Respect absolu entre pilotes, en piste comme sur les canaux Discord et vocaux : aucune insulte, aucun propos discriminatoire.
- Présence obligatoire au briefing d'avant-course ; micro recommandé en Endurance.
- En cas de doute, le pilote lève le pied et rend la position : un incident évité prime sur une position gagnée.
- Toute tentative de triche ou d'exploitation d'un bug entraîne l'exclusion immédiate.

Article 21 – Procédure de réclamation

- Délai : 30 minutes après l'arrivée, via le canal #commissaires du Discord officiel.
- Pièces requises : numéro du tour, description de l'incident, clip/replay ou export MoTeC.
- Le collège statue sous 72 heures ; la décision n'est pas susceptible d'appel, sauf élément nouveau et déterminant.

Titre V — Dispositions finales

Article 22 — Pilotes JOBARD Racing

Les pilotes de l'écurie JOBARD Racing sont engagés et comptés au classement, en confrontation directe avec les pilotes externes. Ils participent au dispositif de détection de talents de l'Academy et animent, entre les manches, des masterclass de télémétrie ouvertes aux catégories Bronze et Silver.

Article 23 — Droit à l'image et diffusion

Les manches sont susceptibles d'être diffusées (Twitch) et exploitées en clips. Tout pilote engagé autorise l'organisation à diffuser son pseudonyme, sa livrée, ses performances et les images de course associées, dans le cadre de la promotion du championnat et de la JOBARD Racing Academy.

Article 24 — Données personnelles

Les données collectées à l'inscription sont utilisées aux seules fins d'organisation du championnat et de communication associée, conformément à la réglementation applicable. Tout pilote peut exercer ses droits en écrivant à contact@jobardgroupe.com.

Article 25 — Modification du règlement

L'organisation peut amender le présent règlement pour préserver l'équité sportive, la sécurité de l'épreuve ou l'adapter aux évolutions d'Assetto Corsa EVO. Toute modification est notifiée aux pilotes engagés via les canaux officiels et entre en vigueur à la manche suivante, sauf urgence.

Article 26 — Acceptation

L'engagement au championnat vaut acceptation sans réserve du présent règlement, de ses annexes et des décisions des officiels.

Annexes

Annexe A — Calendrier officiel 2026

| Manche | Date (vendredi, 20h30) | Type | Statut |
|-----------|-------------------------|------------------|--------------|
| R1 | 4 septembre 2026 | Sprint | Ouverture |
| R2 | 18 septembre 2026 | Sprint | — |
| R3 | 2 octobre 2026 | Sprint | — |
| R4 | 16 octobre 2026 | Endurance | Mi-saison |
| R5 | 6 novembre 2026 | Sprint | Reprise |
| R6 | 20 novembre 2026 | Sprint | — |
| R7 | 4 décembre 2026 | Sprint | Avant-finale |
| R8 | 18 décembre 2026 | Endurance | Finale |

Annexe B — Barème de points par course

| Pos. | Pts | Pos. | Pts | Pos. | Pts |
|------|-----|------|-----|------|-----|
| 1 | 25 | 6 | 8 | 11 | 5 |
| 2 | 18 | 7 | 6 | 12 | 4 |
| 3 | 15 | 8 | 5 | 13 | 3 |
| 4 | 12 | 9 | 4 | 14 | 2 |
| 5 | 10 | 10 | 3 | 15 | 1 |

Bonus : pole +1, meilleur tour +1, finisher +1. Coefficient Endurance $\times 1,5$ (R4, R8). Un joker (plus mauvaise manche retirée).

Annexe C — Récapitulatif des sanctions

| En course | Post-course / permis |
|---|--|
| Avertissement → +5 s → DT → Stop & Go | Niveaux 1 à 7 (avertissement → exclusion saison) |
| Track limits : 3 = avert., 4e = DT auto | Capital permis 12 pts ; 0 = suspension 1 manche |